

Rentrée 2012-2013 : Plus de 510 000 étudiants inscrits dans les universités marocaines

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-09-2012 00:36:46

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres adopte plusieurs mesures pour lutter contre l'encombrement dans les classes.

Ils sont plus de 510 000 étudiants à rejoindre les universités pour la rentrée 2012-2013 au lieu de 430 000 inscrits au cours de la rentrée précédente, soit une hausse de 16,5%. D'après le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres, Abdelhafid Debbagh, cette augmentation est due à la hausse du nombre de bacheliers qui est passé de 177 490 en 2011 à 210 531 élèves cette année. Notons que la plus forte demande est enregistrée au niveau de l'Université Mohammed Ben Abdellah de Fès qui a connu l'inscription de plus de 74 000 étudiants au cours de cette rentrée, suivie de celle d'Ibn Zohr à Agadir qui a enregistré un effectif de 64 000 étudiants.

Afin d'absorber donc ce flux massif d'étudiants, le ministère a prévu d'engager des travaux d'extension afin de renforcer la capacité d'accueil des structures. «Les universités s'activent à parachever les travaux d'extension déjà engagés parallèlement à l'exploitation d'autres espaces appropriés, notamment des structures appartenant au ministère de l'Éducation nationale, celui de la Culture ou encore de l'Agriculture, comme c'est le cas à Agadir où le Complexe horticole d'Agadir prête l'un de ses amphis à l'université afin de réduire l'encombrement des amphis», indique M. Debbagh. Les universités s'occupent également du réaménagement du temps d'études et de la réorganisation des groupes d'étudiants afin que les établissements universitaires soient mieux exploités de 8 heures du matin à 20 heures. Le ministère se penche également sur l'examen des moyens à mettre en oeuvre pour renforcer l'encadrement des étudiants. «Nous avons prévu de réaffecter plus de 300 professeurs universitaires ainsi que le recrutement de 300 autres enseignants à travers des concours nationaux. Nous voulons par ces démarches mieux gérer le potentiel existant des diplômés docteurs qui travaillent, que ce soit au niveau des universités ou encore au niveau des établissements d'enseignement supérieur», souligne M. Debbagh.

Par ailleurs, l'année 2012-2013 connaîtra la création de cinq nouveaux établissements, dont l'approbation a déjà été donnée par la Commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur. Il s'agit de la Faculté des sciences théologiques à Semara, de deux Facultés de médecine et de pharmacie à Tanger et Agadir, dont les travaux de construction vont démarrer cette année en partenariat avec le ministère de la Santé. Cette année sera aussi marquée par la création d'une nouvelle École supérieure de technologie à Béni Mellal et d'une nouvelle École nationale de commerce et de gestion à Dakhla. «Il existe une forte volonté de renforcer les noyaux universitaires au niveau des provinces du sud», fait remarquer le secrétaire général. Au niveau qualitatif, le ministère a prévu de créer cette année une Agence nationale de l'évaluation, dont le texte de loi a déjà été mis dans le circuit d'approbation.

Adéquation formation/emploi

D'après le secrétaire général, la création de cette structure permettra de booster la promotion de la qualité au niveau des universités, mais aussi l'évaluation institutionnelle des établissements en terme de gouvernance et l'évaluation des programmes de recherche. Le département de l'enseignement supérieur procédera également à la création de laboratoires d'adéquation formation/emploi sous forme d'agences dont les textes de création sont en cours de finalisation. «Nous avons prévu d'effectuer une réévaluation globale de l'architecture pédagogique LMD (Licence, Master; Doctorat) depuis sa mise en oeuvre, afin d'apporter les retouches nécessaires en termes de réforme pédagogique, en vue d'améliorer la qualité de la formation et garantir une meilleure adéquation entre la formation et les offres d'emploi», annonce M. Debbagh. S'agissant des bourses universitaires, le département de l'enseignement supérieur a prévu, dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique sociale du gouvernement, d'élargir cette année l'assiette des bénéficiaires.

Ainsi, l'effectif des boursiers passera cette année de 180 000 à 216 500 étudiants. Par ailleurs, il faut souligner que le montant des bourses connaîtra cette année une hausse de près de 50%. Ainsi, les étudiants en licence vont percevoir 200 dirhams par mois à partir de ce mois de septembre, quant aux étudiants en master ou encore au master spécialisé, ils profiteront d'un montant de 300 dirhams par mois. En outre, ces mesures sont accompagnées de l'extension des cités universitaires. Ce qui permettra de créer plus de 19 000 lits et portera le nombre de bénéficiaires de ce service à 54 000 étudiants au lieu de 35 000 actuellement. «Nous sommes penchés sur la création de nouvelles cités universitaires parallèlement à l'extension et la création de 7 restaurants universitaires au cours de cette année. Ce qui augmentera le nombre des repas pour atteindre 8,5 millions de repas servis par an avec un meilleur ciblage des étudiants qui vont accéder aux cités universitaires», explique M. Debbagh.

Promotion de la recherche

Afin de promouvoir la recherche et encourager les étudiants marocains à s'inscrire davantage dans cette démarche, le département de tutelle a pris un certain nombre de mesures. D'après le secrétaire général du département de l'Enseignement supérieur, plusieurs efforts ont été consentis pour renforcer et renouveler les laboratoires de recherche. Le ministère a procédé également au lancement d'une nouvelle génération de doctorants contractuels qui bénéficieront d'une bourse doctorale de plus de 4 000 dirhams par mois.

Ces étudiants travaillent généralement dans des domaines de recherche très demandés, notamment les nouveaux métiers mondiaux (l'offshoring, l'environnement, les terres rares, l'automobile, l'aéronautique, l'ingénierie). L'objectif de ces mesures est non seulement de donner un élan important à la recherche, à travers le soutien apporté à ces jeunes, mais également d'assurer leur formation au niveau pédagogique et de préparer les futurs enseignants qui prendront la relève plus tard.

Repères

L'effectif des boursiers passera cette année de 180 000 à 216 500 étudiants.

Le ministère a prévu d'augmenter la capacité d'accueil des cités universitaires, ce qui permettra de créer plus de 19 000 lits.

LE MATIN